

VITICULTURE : La CIVB vote une enveloppe de 19 millions d'euros

Lors de sa dernière assemblée générale, le [CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE BORDEAUX](#) / T : 05.56.00.22.66, a voté à l'unanimité une enveloppe de 19 millions d'euros pour "contribuer à un dispositif d'arrachage sanitaire des vignes". www.bordeaux.com